

République Algérienne Démocratique et Populaire

1^{ère} réunion du Comité préparatoire à la troisième conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe.

Genève, les 14 et 15 Juillet 2014

Déclaration de l'Algérie

Madame le Président,

La délégation algérienne se réjouit de participer à cette première réunion du comité préparatoire à la 3^{ème} conférence et rend hommage au Secrétariat de l'ISDR pour les efforts louables qu'il ne cesse de déployer pour encourager un dialogue constructif entre les Nations pour la réduction des risques de catastrophes.

Madame le Président,

Les expériences vécues par mon pays pour faire face aux différentes catastrophes ont permis l'émergence d'une prise de conscience du caractère pluridisciplinaire et multisectoriel de la réduction des risques, et catalysé les efforts du gouvernement en matière de mise en place d'une stratégie nationale intégrant la RRC dans son programme de travail.

L'Algérie, qui a participé aux consultations sur le cadre d'action post 2015 organisées par ses groupes d'appartenance régionale, réaffirme son entière adhésion aux recommandations émises lors de ces deux réunions. elle organise par ailleurs sa deuxième consultation nationale au début du mois de septembre pour compléter sa préparation à la Conférence de Sharm-al-Sheikh et Sendai.

la mise en oeuvre du Cadre d'action de Hyogo a permis aux différents secteurs et parties prenantes nationales concernées de valoriser leurs efforts en matière de réduction des risques de catastrophes à travers les actions probantes menées sur le terrain. Ces actions se sont traduites par :

- l'enrichissement et le renforcement du cadre législatif et réglementaire relatif à la RRC;
- la mise en place de la plateforme nationale dénommée « Délégation Nationale aux Risques Majeurs » ;

- l'engagement de la communauté scientifique par l'initiation et l'exécution de projets de recherche sur les risques majeurs ;
- la multiplication des études sur les aléas et les risques pour l'établissement d'une base de données globale et intégrée;
- La réalisation d'un important programme d'investissements publics dans les infrastructures de base et de proximité et le logement avec pour conséquence l'amélioration des conditions de vie du citoyen. ce programme constitue également un élément essentiel dans le renforcement de la résilience de la population.
- la mise en place prochaine en collaboration avec la Ligue des Etats Arabes du « Centre Arabe de prévention du risque sismique et des autres catastrophes naturelles », qui sera, une valeur ajoutée aux moyens mobilisés par la région arabe;

En matière d'adaptation au changement climatique, plusieurs programmes ont été lancés, parmi lesquels on peut citer :

- la mise en place de l'Agence Nationale de Changement Climatique ;
- La réalisation d'études sur l'interaction entre les aléas naturels et les effets des changements climatiques.
- la mise en place d'un réseau d'observation et de veille climatique dans les régions steppiques et oasiennes pour mesurer l'impact des changements climatiques sur leurs écosystèmes.

l'étape à venir concernera:

- l'élargissement de la base institutionnelle par la mise en place de plateformes au niveau local;
- l'Encouragement d'une participation plus productive des différents segments de la société civile, des femmes et des jeunes;
- Monsieur le président,

L'Algérie se félicite des avancées réalisées dans la mise en œuvre du cadre d'action d'Hyōgo pour la période écoulée et compte apporter sa contribution à la réflexion développée pour un futur cadre plus pragmatique et plus efficient.

Par rapport aux priorités du plan d'action post 2015, l'Algérie exprime son adhésion aux efforts de la communauté internationale visant l'élaboration d'une stratégie de gestion intégrée du risque qui permettrait notamment :

- Le renforcement de la résilience des nations par le biais d'un développement socio-économique des régions et populations vulnérables, de sorte à éviter l'apparition de nouveaux risques ;

- La réduction des impacts des risques existants par l'atténuation des facteurs de vulnérabilité et le développement des moyens de prévision, prévention, prise en charge et de recouvrement, notamment dans les pays en développement ;
- Le renforcement de la coopération internationale dans les domaines scientifique et technique liés aux risques de catastrophes en améliorant les cadres de coopération existants.
- la plus grande attention doit être accordée à la désertification et la sécheresse en tant que phénomènes prenant de l'ampleur et causant des pertes importantes à nombre de pays,

Madame le Président,

En ce qui concerne le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du nouveau cadre, nous estimons que le système d'évaluation périodique instauré pour le cadre de Hyōgo pourrait être amélioré par l'intégration de nouveaux critères et indicateurs assurant plus de rigueur et de clarté.

Le renforcement des capacités des pays qui en ont besoin doit constituer aussi une partie intégrante des priorités du prochain cadre d'action.

Rappelons enfin, que la provision conséquente du fonds spécial par les pays développés constitue un impératif pour le succès du cadre post-2015.

En conclusion, je me réjouis d'avance des résultats prometteurs de la prochaine conférence de Sendai qui, prenant en compte toutes les propositions et recommandations des différentes parties prenantes, constituera un jalon important dans la démarche globale de nos pays pour conduire leur développement dans un environnement de moins en moins vulnérable aux risques de catastrophes et aux effets du changement climatique.

Je vous remercie .

Monsieur Tahar MELIZI, Président de la délégation Algérienne, Délégué National aux Risques Majeurs